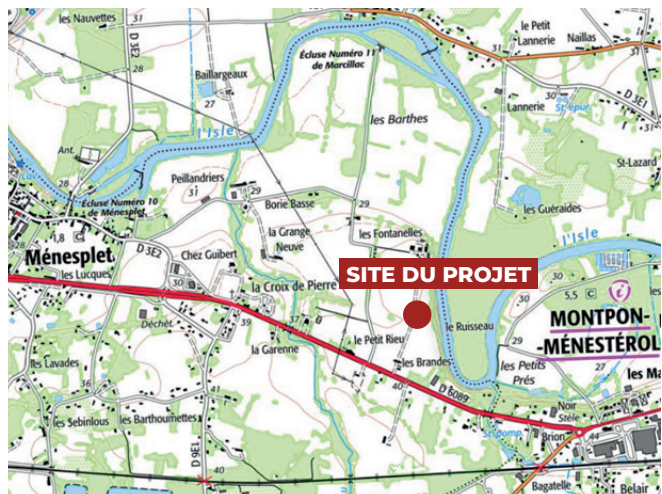


Janvier 2023



Depuis 2020, le groupe VALOREM étudie la possibilité d'implanter un parc agrivoltaïque sur une prairie à la demande d'un éleveur équin installé depuis des décennies sur la commune de Ménesplet. Afin d'informer la population et pour que chacun puisse s'exprimer ou donner son avis sur le projet, une permanence publique est organisée le mardi 7 février de 16h30 à 19h à la salle des fêtes.



### → LES ATOUTS DU PROJET



Un projet intégré  
au milieu paysager



Co-activité agricole  
et solaire



Un ensoleillement  
favorable



Aucunes contraintes  
environnementales bloquantes



Technologie fixe  
adaptée au sol agricole

### LES CHIFFRES CLÉS



**5 hectares**  
de surface clôturée



**6 GWh**  
de production  
annuelle estimée



Correspondant à **14%\***  
des besoins électriques résidentiels annuels  
de la Communauté de Communes  
Isle Double Landais...



**5 Mwc**  
de puissance  
maximale



**2 270 tonnes**  
de CO<sup>2</sup> évitées\*\* comparé  
à une centrale à gaz

**... et donc à la consommation annuelle  
résidentielle totale de la commune  
de Ménesplet !**

\*Chiffres INSEE, ADEME \*\*Données ENEDIS 2019



### LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

#### Début 2020

Études de  
pré faisabilité  
du projet

#### Septembre 2020

Présentation du projet au  
conseil municipal et en  
comité technique ENR de la  
DDT, avec la SEM 24

#### Octobre 2021

Dépôt du  
permis de  
construire

#### Instruction par les services de l'état

#### Printemps 2023

Enquête publique

Réalisation des études agricoles et environnementales



## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agrivoltaïsme : est une pratique conjuguant l'agriculture et la production d'énergie verte sur une même surface.

Elle permet de soutenir les activités agricoles sous toutes ses formes tout en oeuvrant pour la transition énergétique.

## → POURQUOI INSTALLER UNE CO-ACTIVITÉ AGRICOLE ET SOLAIRE ?

- Un projet de petite surface sur des prairies
- Maintien des activités de l'éleveur équin sans incidence économique pour l'agriculture locale
- Diversification des acteurs pour multiplier les retombées locales (partenariat SEM 24, éleveur équin, éleveur ovin, apiculteur),

## ZOOM SUR LE PROJET AGRICOLE

Les chevaux ne pourront pas pâturer dans l'enceinte de la centrale solaire pour des raisons de sécurité mais pourront en revanche jouir de l'espace disponible en dehors du parc. VALOREM propose d'installer des activités agricoles sous les panneaux solaires, autrement dit de monter un projet agrivoltaïque pour exploiter l'espace disponible et participer à la vie économique du territoire.



### Installation d'un éleveur ovin et d'un apiculteur

Issus du territoire local ils pourront développer leur activité respective sous les panneaux



### Soutien à l'activité équine en place

Les revenus générés par la production d'électricité du parc permettront à l'éleveur de maintenir son activité.

→ Un suivi de l'activité agricole (pousse de l'herbe etc..) sera mis en place afin d'en assurer la gestion et de mesurer l'impact des panneaux solaires sur l'activité agricole.



PLANTATION D'UNE HAIE D'ESSENCES LOCALES POUR MASQUER LES VUES

## ET APRÈS ?

Le parc sera exploité pendant 30 ans puis sera démantelé. Les infrastructures techniques seront ainsi retirées (pieux, câbles électriques...) puis intégreront les filières de recyclage. A noter qu'un panneau photovoltaïque se recycle jusqu'à 95% ! Le coût sera entièrement pris en charge par la société d'exploitation du parc.

## UN PROJET INTÉGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier **le milieu humain** (paysage, usage des terrains) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, **ces études approfondies ont permis**

**de dresser l'état initial du site**, d'en évaluer les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage.

**Résultat des études sur le projet agrivoltaïque des Fontanelles** : aucun enjeu majeur n'a été identifié.



Lotier grêle



Crapaud calamite présent sur site

### → **DES AJUSTEMENTS POUR ASSURER UNE BONNE INTÉGRATION DU PARC SOLAIRE AU PAYSAGE ET MASQUER LES VUES SUR LA CENTRALE**

- Un recul de + de 80m par rapport à la route D0689
- Choix de structures fixes pour les panneaux, de 3m de hauteur maximum
- Les postes techniques ainsi que la clôture seront de couleur vert mousse
- Une plantation et un maintien de haies issues d'essences locales le long des clôtures afin de masquer les vues restantes depuis la route D6089



**PHOTOMONTAGE DEPUIS LA ROUTE D6089**

### → **PARTICIPEZ À LA PERMANENCE PUBLIQUE !**

Afin d'informer la population et pour que chacun puisse s'exprimer ou donner son avis sur le projet, VALOREM organise une permanence publique ouverte à tous.

**LE MARDI 7 FÉVRIER DE 16H30 À 19H**  
SALLE DES FÊTES DE MÉNESPLET

L'occasion d'échanger avec Laurianne PAU, cheffe du projet chez VALOREM, qui se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions et/ou remarques.

# LE FONCTIONNEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE



Une réalisation agrivoltaïque de VALOREM dans l'Aube, le parc de Lassicourt, avec l'installation d'un pâturage ovin.

L'installation d'un parc solaire a pour objectif de **produire de l'électricité**. En fonction des équipements mis en place, **la production sera plus ou moins importante**.

Quelle que soit la technologie retenue, **l'intégralité de la production électrique est exportée vers le réseau de transport d'électricité (RTE) ou le réseau de distribution d'électricité (ENEDIS) le plus proche** en sachant qu'il n'y a pas de stockage d'électricité prévu sur site.

Les panneaux photovoltaïques **produisent de l'électricité** sous forme de **courant continu**. Les onduleurs transforment ce dernier en **courant alternatif** et le rendent conforme aux spécificités du réseau de transport et de distribution.

Enfin **le poste de livraison**, véritable organe de contrôle du parc, fait l'interface entre la centrale solaire et le réseau électrique.

## VALOREM, QUI SOMMES-NOUS ?

Groupe français et indépendant depuis 1994, VALOREM accompagne les collectivités et propriétaires / exploitants dans le développement de leurs projets en énergies renouvelables en France et à l'international.



Solaire



Eolien



Off-shore



Hydroélectrique



Hydrogène



### NOS REFERENCES DANS LE SOLAIRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

**27 projets**  
EN DÉVELOPPEMENT

**920 MWc**  
EN DÉVELOPPEMENT

**8 centrales**  
EN EXPLOITATION

**75 MWc**  
EN EXPLOITATION



PLUS D'INFORMATIONS :

[www.parc-photovoltaïque-menesplet.fr](http://www.parc-photovoltaïque-menesplet.fr)

#### Lettre d'information N°1

Janvier 2023  
Commune de Ménesplet

Directeur de la publication  
Communication VALOREM

#### Votre contact dédié

Laurianne PAU  
Cheffe de Projets

laurianne.pau@valorem-energie.com  
06 25 94 88 56

#### Agence VALOREM

213, Cours Victor Hugo  
33130 Bègles

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)



  
**VALOREM**  
L'ÉNERGIE D'AGIR